Interreg Alpine Space e-SMART

EUROPEAN REGIONAL DEVELOPMENT FUND

EUROPEAN UNION

Mars 2021

E-SMART

Lettre d'information

Dans cette lettre

- **Retour sur la consultation des acteurs de la logistique urbaine et des transports publics en région Auvergne-Rhône-Alpes**

>> Atelier du 25 novembre 2020
>> Atelier du 15 décembre 2020

- **Actualité du projet e-SMART au niveau européen**

>> État des lieux et concertation dans chaque région des partenaires européens
>> Élaboration d'une feuille de route e-SMART
>> Mise à disposition d'outils numériques

Chère lectrice, cher lecteur,

Comme vous le savez, le projet e-SMART (Interreg Alpine Space) vise à encourager l'électromobilité dans l'espace alpin pour les secteurs du transport public local, de la logistique du dernier kilomètre et des services à la mobilité. Les municipalités jouent un rôle important dans la promotion de l'électromobilité sur leur territoire, mais cela reste un défi pour beaucoup d'entre elles. Avec e-SMART, l'objectif est de leur apporter des réponses en s'appuyant sur un consortium d'acteurs publics et privés venant d'Italie, d'Autriche, d'Allemagne, de France et de Slovénie et en suivant le plan d'actions suivant :

- Réalisation d'un état des lieux sur la mobilité électrique dans chaque région des partenaires européens ;
- Élaboration d'une feuille de route e-SMART ;
- Mise à disposition d'outils numériques pour les territoires.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des informations sur l'avancée du projet. Restez informés des principaux résultats via le site du projet alpine-space.eu/projects/e-smart/en/home et le site auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/esmart.

L'équipe du projet e-SMART

Retour sur la consultation des acteurs de la logistique urbaine et des transports publics

Dans le cadre du projet européen eSMART et du chantier régional sur la mobilité électrique en Auvergne-Rhône-Alpes (France), l'agence régionale Auvergne-Rhône-Alpes Énergie Environnement (AURA-EE) a réalisé une **étude sur le développement de la mobilité électrique dans les secteurs des transports publics et de la logistique urbaine**. Ce travail s'est appuyé sur de nombreux entretiens individuels menés avec des collectivités, entreprises ou organismes, ainsi que sur des ateliers thématiques organisés au 2e semestre 2020.

Atelier d'idéation - 18 juin 2020

Organisé par AURA-EE

Le premier atelier a consisté en un brainstorming organisé de façon très ouverte avec les acteurs de la mobilité en région Auvergne-Rhône-Alpes. La séance s'est déroulée de façon participative grâce à des post-it virtuels et a permis un premier partage autour des solutions idéales à mettre en place, réalisations exemplaires connues et écueils à éviter.

Atelier sur la logistique urbaine - 25 novembre 2020

Co-organisé par AURA-EE et le pôle de compétitivité CARA

Le webinaire du 25 novembre 2020 s'est concentré sur l'identification des freins en partant du témoignage de professionnels de la logistique (URBY et Megevand Frères) et en partageant ensuite collectivement les constats et leviers d'action possibles.

Atelier sur la logistique urbaine - 15 décembre 2020

Co-organisé par AURA-EE et le pôle de compétitivité CARA

Le 2e webinaire organisé par AURA-EE et CARA avait pour objectif d'approfondir les principaux leviers identifiés précédemment et de proposer des actions concrètes en vue de la mise en place d'une mobilité électrique en zone urbaine.

ZOOM SUR L'ATELIER DU 25 NOVEMBRE 2020

Les freins recensés

SURCOÛT D'EXPLOITATION

Pour le moment trop élevé et ne doit reposer ni sur le client final ni sur les TPE/PME

MATÉRIEL PEU ADAPTÉ

Capacités d'emport et autonomies des véhicules insuffisantes, peu d'infrastructures de recharge rapide sur le territoire

TOURNÉES DE LIVRAISON MAL ORGANISÉES

Impact négatif des réglementations interdisant l'accès aux centre-ville pour les poids lourds, risque de multiplication des flux

Les leviers identifiés

RÉDUIRE LES RISQUES FINANCIERS

A travers des dispositifs d'aides financières et des contraintes réglementaires

DÉVELOPPER LE RÉSEAU D'INFRASTRUCTURES DE RECHARGE

Dans des points stratégiques et après études de terrain. A faire en parallèle de l'amélioration de l'autonomie des véhicules

RÉORGANISER LES SCHÉMAS DE LIVRAISON

Pour les optimiser (distinction flux massifiés/flux pouvant être effectués en véhicules légers et pouvant passer à l'électrique)

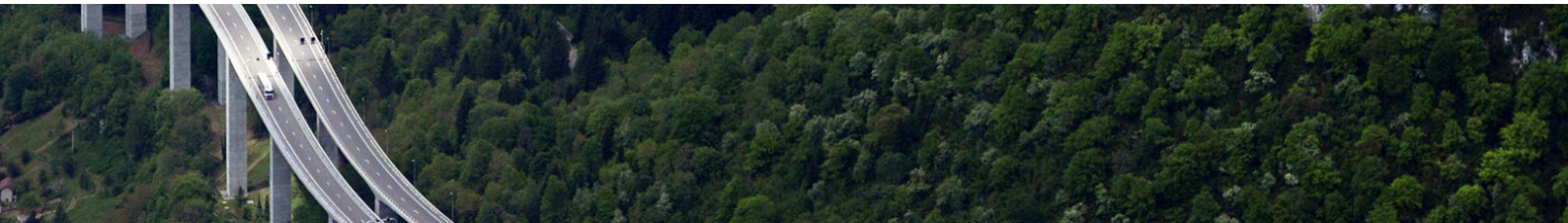

ZOOM SUR L'ATELIER DU 15 DÉCEMBRE 2020

Préconisations

Réorganisation et optimisation des schémas de livraison

1) **Organiser des consultations entre acteurs publics et privés** pour la mise en place de **plans de déplacement urbains** dans les collectivités (s'appuyer sur l'expérience des acteurs économiques dans le B2B et B2C);

2) **Cartographier les flux entrants/sortants** à l'échelle des commerçants;

3) **Simuler et expérimenter** pour identifier le point d'équilibre optimal entre massification et répartition (bilan économique et environnemental);

4) **Rationaliser voire massifier les flux** dont les volumes sont importants et développer de nouvelles solutions de livraisons (consignes, points relais...);

5) **Adapter l'infrastructure urbaine** (plateformes logistiques etc...).

Réduction du surcoût d'exploitation grâce à des dispositifs d'aide et des contraintes réglementaires

1) **Accompagner, informer et conseiller les entreprises dans leurs démarches** de transition vers l'électrique du transport de marchandises (besoin d'une vision complète) ;

2) **Étudier et proposer des solutions sur l'ensemble du trajet des transporteurs** (territoires péri-urbains, ruraux) pour résoudre le problème de l'accès à l'urbain en plus de l'enjeu du dernier kilomètre ;

3) **Mettre en place une gouvernance public/privé pour la conception logistique et réglementaire** du transport de marchandises pour que les aides soient réalistes et adaptées à la réalité de l'investissement demandé.

Amélioration de l'autonomie des véhicules et du réseau des infrastructures de recharge

1) **S'adapter aux différents types de véhicules et de besoins**, en utilisant par exemple des batteries lithium-ion, dont la durée de vie a augmenté (caténaires sur autoroute pour les poids lourds, petites batteries pour véhicules légers…) ;

2) **Utiliser des innovations technologiques** avec la recharge « mains libres » par induction pour éviter les batteries à forte autonomie et charge rapide qui ne sont pas efficaces ;

3) **Proposer des solutions de bornes privées pour les entreprises** leur permettant des recharges lentes la nuit ;

4) **Mailler le territoire avec des bornes à charge rapide** pour les véhicules de plus grosse capacité qui en auraient besoin.

ACTUALITÉ E-SMART AU NIVEAU EUROPÉEN

État des lieux et concertation dans chaque région des partenaires du projet

Chaque partenaire e-SMART a réalisé une **enquête auprès des parties prenantes de son territoire** afin de diagnostiquer les enjeux clés et recueilli un certain nombre de données sur les infrastructures, les véhicules, les technologies, les solutions d'e-mobilité, les services et les modèles commerciaux appliqués au transport public local et à la logistique du dernier kilomètre, etc... Au total, plus de 200 parties prenantes ont été impliquées, fournissant au partenariat e-SMART des données solides et fiables. En France ce travail s'est décrit par la consultation décrite précédemment. e-SMART prévoit de maintenir un travail de concertation régulier tout au long du projet, en organisant à la fois :

- **des ateliers régionaux (regional living lab)**, permettant aux acteurs régionaux de la mobilité dans chacun des pays partenaires de se rassembler pour discuter des enjeux, des mesures à envisager dans une feuille de route, des outils nécessaires au passage à l'acte, etc.
- **des ateliers transrégionaux (transnational living lab)** qui permettent d'avoir un échange entre parties prenantes à la maille européenne et d'ouvrir ainsi les horizons sur de bonnes pratiques en place chez nos voisins européens. Pour le moment, deux TNLL ont été organisés le 23 septembre 2020 et le 16 février 2021 ;
- **des événements publics**, ouverts à toute personne intéressée par les thématiques de l'électrification des moyens de transport, avec des invités issus aussi bien du domaine public que privé.

Élaboration d'une feuille de route e-SMART à destination des décideurs politiques

Grâce aux informations obtenues auprès des acteurs publics et privés, le projet e-SMART est en mesure d'alimenter des feuilles de route régionales et de faire des propositions de mesures de soutien auprès des décideurs politiques **(en cours d'élaboration)**.

Mise à disposition d'outils numériques

Le projet e-SMART prévoit également de travailler sur la mise en place d'outils numériques destinés à faciliter la mise à disposition de données qui faciliteraient le recours à la mobilité électrique, aussi bien dans les transports publics que la logistique urbaine. En Auvergne-Rhône-Alpes un travail est notamment engagé autour de la plateforme TerriSTORY® qui intègre déjà un grand nombre d'indicateurs de la transition énergétique au service des territoires.

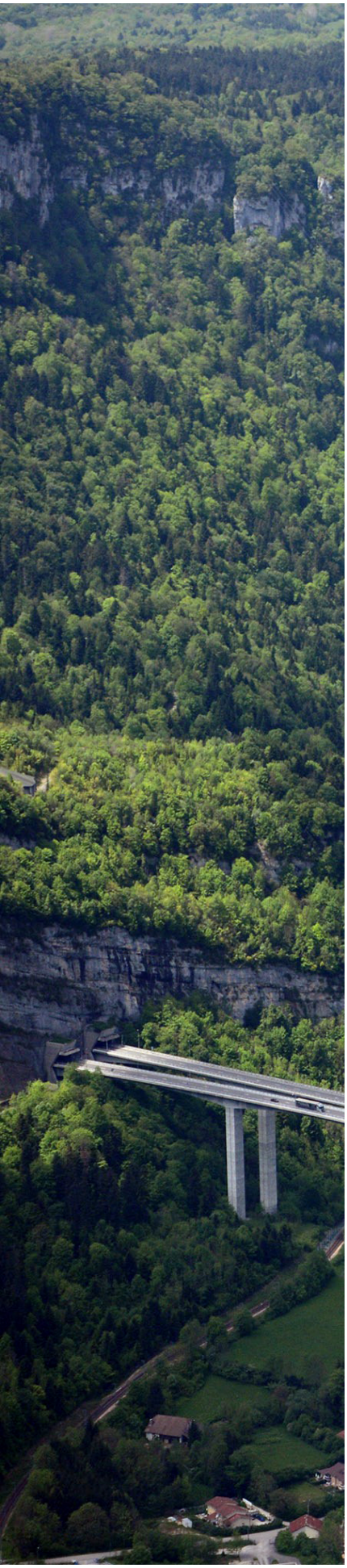

Pour suivre l'actualité du projet e-SMART et les événements à venir, consultez le site internet du projet :

alpine-space.eu/projects/e-smart/en/news-events/events/events-calendar

Point de contact pour le projet e-SMART en région Auvergne-Rhône-Alpes :

noemie.poize@auvergnerhonealpes-ee.fr

Pour plus d'information sur le projet européen e-SMART :

auvergnerhonealpes-ee.fr/projets/projet/esmart

Partenaires

www.alpine-space.eu/e-SMART